

Rapport de jury

Épreuve de badminton

En raison du contexte sanitaire, la partie pratique de l'épreuve de polyvalence a été annulée. Seule la partie orale a pu se dérouler.

La partie orale de cette épreuve est un entretien de 20 minutes avec le jury, sans préparation préalable

L'interrogation a porté sur les capacités réflexives du candidat sur sa pratique :

- gestion de sa préparation pendant l'année,
- perception des rapports de force lors des matches réalisés dans le cadre de l'épreuve,
- auto-évaluation tactico-technique.

Le jury a interrogé ensuite les candidats sur les connaissances relatives à l'activité :

- réglementaires,
- culturelles,
- scientifiques,
- technologiques.

Même si le contexte sanitaire n'a pas permis une réelle préparation pratique, les candidats se doivent d'avoir une réflexion, un recul sur leur propre pratique. Cela permettrait une caractérisation plus fine de celle-ci, mais également de faire des propositions sur le mode de préparation envisagé pour l'épreuve pratique.

Un candidat a des connaissances particulièrement lacunaires de l'activité. La grande majorité a fait étalage des connaissances de manière inerte. Nous rappelons que les connaissances sont au service d'une réflexion. Une réponse concise et pertinente prévaut largement sur un long monologue tournant autour de la question posée sans jamais chercher à analyser les processus à l'œuvre.

Conseils de préparation

Les candidats doivent envisager une préparation beaucoup plus précoce dans l'année. Attendre les résultats de l'admissibilité s'avère trop tardif et ne permet pas à l'étudiant de développer un niveau d'aisance à l'oral qui l'extrait d'une situation de répétitions. Le versant de la connaissance doit pouvoir être dépassé et mobilisé sans que le stress n'affecte une mise à distance sur sa pratique.
